

# Rôle et missions de l'ANPE : Confusion à tous les étages...

Paris, le 17 septembre 2007

Délégation FO : Diane Gastellu, Loïc Barboux.

Quand le Directeur Général avait annoncé, parmi les suites du mouvement du 29 mars, l'ouverture de discussions sur **le rôle et les missions de l'ANPE**, nous avions espéré pouvoir enfin entrer avec l'Etablissement dans des discussions sur le fond du problème : la place de l'ANPE dans les politiques publiques de l'emploi, la valorisation de ses apports et l'utilisation pleine des compétences des agents.

Quand nous avons reçu le programme de cette réunion multilatérale, nous avons été forcés de constater que **la DG n'a rien oublié et rien appris**. Il nous était proposé ni plus ni moins qu'une information sur un nouveau « projet métier » intitulé « Bonnes pratiques placement » et sur la certification ISO 9004 engagée par la Direction !

La montagne qui accouche d'une souris, en quelque sorte.

Ajoutez à cela le fait que nous apprenions la semaine précédente, par deux sources concordantes, que **le Directeur Général avait déposé sur le bureau de la Ministre un dossier de préfiguration de la fusion ANPE-UNEDIC** envisageant la constitution d'un Etablissement Public Administratif (EPA), voire d'un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) ! Alors que le Directeur Général lui-même avait affirmé aux organisations syndicales, quelques jours plus tôt, qu'aucun projet précis n'existait !

Nous sommes donc venus à cette réunion pour demander à la Direction, **avant toute discussion sur le projet présenté**, de nous communiquer le détail du projet du Directeur Général. Comment imaginer qu'une organisation syndicale digne de ce nom accepte de discuter de la normalisation du contenu de l'entretien professionnel (!) sans avoir d'informations sur des projets qui mettent en cause l'avenir même de l'ANPE et de ses agents ?

Rejoints par les autres organisations syndicales, **nous avons exigé des informations précises**. Après une matinée de discussions sur le dossier « Bonnes pratiques » et une suspension de séance pour le déjeuner, le représentant de l'Etablissement, Bruno Lucas, nous a répondu ceci :

- en ce qui concerne le projet du Directeur Général, on est « *assez en amont, pas au stade où les projets sont soumis à des arbitrages* » et il est, par conséquent, trop tôt pour vous les présenter.
- Le Directeur Général, joint au téléphone par M. Lucas sur l'heure de midi, avait indiqué que « *demain à 14 h 30 dans son discours devant la presse sociale, M. Sarkozy s'exprimerait peut-être, mais ce n'est pas sûr, à notre sujet* » et que « *si tel était le cas, M. Charpy réunirait très rapidement les organisations syndicales* ».

Nous pensons, pour notre part, que notre niveau d'information sur l'avenir de l'Agence ne nous permet pas de discuter de projets « structurants », comme le dit l'Etablissement, sans connaître le contexte dans lequel ces projets pourraient être mis en œuvre. **Nous avons donc quitté la séance à 15 heures 15.**

**Nous suivrons avec attention  
l'intervention du Président de la  
République mardi 18 septembre  
et vous tiendrons informés de la  
suite des événements.**

**Elections professionnelles**

**VOTEZ !**

**du 17 décembre 2007 au 18 janvier 2008**